

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25139708***

e,

Déposé / Reçu le**27 OCT. 2025**

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
franckophones de BruxellesN° d'entreprise : **0700 369 197****Nom**(en entier) : **AGRO GEMBLOUX INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alsemberg 999 bte 9 - 1180 Uccle****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 14 octobre 2025

Le siège de la société est transféré à 1180 Bruxelles, Rue Egide Van Ophem 40A .

La décision prend effet immédiatement.

Les comparants donnent mandat avec faculté de subdélégation à la société anonyme PME-CONSEILS (RPM Bruxelles 0431.475.103), représentée par Monsieur Christophe SOMERS, établie à 1180 Bruxelles, rue Egide Van Ophem 40A, afin de faire toutes les démarches administratives nécessaires pour signer, déposer et enregistrer la présente en vue de sa publication aux annexes du Moniteur Belge et quant à l'inscription, la modification, l'extension, la radiation, l'immatriculation de la société auprès de toutes administrations publiques ou privées, en ce compris, entre autres, la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour PME-Conseils SA, mandataire
Christophe SOMERS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).